

PROPHÉTIES D'AGGÉE

PRÉFACE

I

VIE DU PROPHÈTE.

Aggée (1) ne nous est connu que par les quelques renseignements que nous pouvons tirer de la comparaison de certains passages de ses prophéties, I, 1; II, 1, 10, 20, avec Esdras, V, 1; VI, 14. Ces renseignements à la vérité ne jettent pas la moindre lumière sur les circonstances de sa vie privée; ils indiquent seulement les occasions dans lesquelles il exerce son ministère. Nous y apprenons qu'il commença sa carrière prophétique dans la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, et que ses discours se rapportèrent surtout à l'érection du nouveau temple. Les discours qu'il prononça se placent dans une période d'environ quatre mois. Nous ne savons s'il était né en Judée ou en Babylonie, avant ou pendant l'exil (2). Ewald suppose qu'il fut du petit nombre de ceux qu'il mentionne lui-même comme ayant vu le premier temple (3). Si l'on accepte cette hypothèse, il faudra admettre que le prophète avait à tout le moins soixante-dix ans quand il commença son ministère prophétique.

Suivant le Talmud, il avait été membre de la grande synagogue (4).

(1) חגי, LXX : Ἀγγαῖος, S. Jérôme : *Aggæus*, a été diversement expliqué. Pour beaucoup d'interprètes, S. Jérôme, Gésénius, Fürst, etc., il signifie « festivus ». Il viendrait alors de חג, « fête », et serait une forme adjective. On le retrouverait dans le nom d'un fils de Gad, חגי, *Haggi*, Gen. XLVI, 46, Nombr. XXVI, 45 (*Aggi* dans la Vulgate). D'après Hiller, le י final serait une abréviation de יחיה, *Jéhovah*, et signifierait « fête de *Jéhovah* »; il serait analogue à חגייה, I Paral. VI, 45 (dans l'hébreu). On l'a encore interprété par « ma fête ». Ces deux dernières explications sont peu admissibles. Cfr. Reinke, *Der prophet Haggai*, Munster, 1868, in-8, pp. 4 et suiv.

(2) D'après les Pères, dit M. Vigouroux, *Manuel*, T. II, p. 650, il avait été captif en Chaldée. Mais sur quoi reposent ces traditions?

(3) Agg. II, 3. Keil, *Einleitung*, part. I, sect. II, div. 2^o § 99, est favorable à cette vue d'Ewald.

(4) V. Carpzov, pp. 433 et suiv.

D'autres traditions, postérieures à l'ère chrétienne, et qu'on trouve dans le Pseudo-Dorothee et le Pseudo-Epiphane, le font survivre à l'achèvement du temple. Il aurait été inhumé avec les honneurs sacerdotaux dans l'endroit réservé à la sépulture des prêtres (1). Rien ne combat comme rien n'appuie ces traditions; mais on doit ne les accepter qu'avec une extrême prudence, à cause de leur origine au moins douteuse.

Une autre tradition qui fait d'Aggée et de Malachie des anges ne repose que sur une mauvaise interprétation d'un passage du prophète (2).

L'Eglise latine célèbre sa fête le 4 juillet, l'Eglise grecque le 16 décembre.

II

LE LIVRE D'AGGÉE (3).

I. CONTENU ET DIVISION. Quatre discours, chacun avec sa date précise, nous conservent, dans le livre d'Aggée, le souvenir des travaux de ce prophète. Tous quatre appartiennent à la seconde année du règne de Darius fils d'Hystaspe, tous poursuivent le même objet et se rattachent l'un à l'autre. Ce sont :

1° Une exhortation à rebâtir le temple, avec des reproches au peuple sur son indifférence à l'égard de cette œuvre, est suivie d'un argument tiré de la sécheresse qui, par ordre du Seigneur, a dévasté le pays (1).

2° Une consolation à ceux qui ont repris la construction du temple, mais qui déplorent la triste apparence du nouvel édifice : le prophète annonce la glorification au plus haut degré du nouveau temple (II, 1-9).

3° Critique de la tendance prédominante parmi le peuple à la justice extérieure provenant des œuvres seules, tendance qui éloigne de lui les bénédictions divines (II, 10-19).

4° Promesse de la glorification de Zorobabel, ce rejeton de la famille de David, au milieu de la destruction de tous les trônes terrestres (II, 20-23).

A cette division, donnée par Keil (4), ajoutons celle qu'Ewald propose (5).

1° Exhortation à entreprendre la construction du temple (I, 1-11).

2° Cette exhortation n'étant pas restée sans effet, et toute la nation ayant manifesté sa bonne volonté pour cette entreprise, Aggée ajoute, le même jour, quelques nouvelles paroles d'encouragement, à la suite desquelles l'œuvre interrompue est reprise (I, 12; II, 1).

3° Espérances messianiques du temple (II, 2-10).

4° Le véritable sacrifice (II, 11-20).

(1) V. Reinko, *op. cit.*, pp. 4 et 5.

(2) Agg. I, 13. Cfr. S. Jérôme, *in h. loc.* S. Cyrille d'Alexandrie l'a rejetée avec raison.

(3) Cfr. Vigouroux, *Manuel*, T. II, pp. 651 et suiv.

(4) *Einteilung*, *ibid.* § 100.

(5) *Prophet.*

5° Joyeuses promesses à Zorobabel (II, 21-25) (1).

II. AUTHENTICITÉ. On n'a jamais douté de l'authenticité de cette courte prophétie. Les discours qu'elle contient ont sans doute été mis par écrit et dans leur ordre actuel par Aggée lui-même. Mais c'est faire une pure supposition que de prétendre avec M. Reuss (2) que « l'extrême brièveté de tous ces morceaux suffirait à elle seule pour prouver que nous n'avons pas là des discours débités en public. Nous croyons plutôt que l'auteur, en jetant sur le papier ces légères ébauches, a voulu fixer le souvenir de la part qu'il avait prise à la grande affaire du moment ».

III. CANONICITÉ (3). Elle n'a jamais non plus été soupçonnée. Citons à ce propos les paroles de Raschi, conservateur fidèle des traditions juives. « Quant aux douze (petits prophètes), leurs prophéties étant peu considérables, leurs auteurs ne les ont pas eux-mêmes recueillies par écrit. Mais quand vinrent Haggai (Aggée), Zacharie et Malachie, voyant que l'inspiration s'éteignait, puisque eux-mêmes étaient les derniers prophètes, ils se mirent en devoir d'écrire leurs propres oracles, y joignirent les autres petites prophéties, et firent du tout un grand recueil de crainte qu'elles ne se perdissent par leur exigüité (4) ».

IV. STYLE. Désormais, dit Ewald (5), nous n'entendrons plus la voix souverainement puissante des anciens prophètes de Jérusalem. L'oppression générale, qui accablait la nation à cette époque, pèse sur le talent d'Aggée lui-même. Son style est sensiblement plus déprimé et plus maigre, sa manière de traiter son sujet ne présente plus ce mélange de concision et de plénitude que nous rencontrons dans les prophètes antérieurs. Comme la vie nationale consistait alors à trouver les meilleurs moyens pour sauver quelque chose de la plus complète désorganisation, le langage d'Aggée porte aussi des traces visibles de l'effort fait pour retrouver la pureté de l'ancienne langue. Malgré cela, dans beaucoup de cas, il s'écarte à un haut degré de la forme ancienne et établie. Ainsi, l'expression כְּבָדוֹ כִּי־אֵין (6), au lieu de laquelle les anciens auraient dit plus simplement אֵין כִּי־אֵין, « il est comme rien ». Ainsi אֵין אֶתְכֶם (7), au lieu de אֵינְכֶם. Ainsi la construction כְּהוֹיִתָּהּ בָּא (8). Dans ces particularités on peut voir aussi des signes de l'âge avancé du prophète; il en est de même d'autres écrivains prophétiques de ce temps, et particulièrement de Zacharie.

En général, dit Keil, Aggée ne s'écarte pas de la simple prose. Quelquefois pourtant il semble chercher le rythme (9). Il emploie souvent les interrogations pour donner plus de vie à son discours (10). On relève chez lui quelques expressions favorites (11).

(1) V. aussi la division proposée par Kuenen, *Hist. crit.*, T. II, pp. 447 et suiv., et qui se rapproche sensiblement de celle de Keil.

(2) *Les prophètes*, T. II, p. 332.

(3) Cfr. Reinke, *Der prophet Haggai*, p. 17.

(4) Cité par Wogue, *Histoire de la Bible*, p. 38.

(5) *Ibid.*

(6) Agg. II, 4.

(7) II, 18.

(8) II, 17.

(9) Cfr. I, 6, 9, 10; II, 7, 9, 23.

(10) I, 4, 9; II, 4, 13, 14, 20.

(11) Ainsi שִׁבְרוּ לְבַבְכֶם I, 5, 7; II, 16, 19.

L'état du texte hébreu d'Aggée n'a pas, avec le temps, subi de changements essentiels (1). Les anciens traducteurs, de quelque pays ou de quelque époque qu'ils soient, ont eu sous les yeux le même texte que nous avons encore ; la comparaison des traductions ne laisse pas sur ce point le moindre doute. Il y a, à la vérité, quelques différences entre les traductions et les manuscrits, mais elles consistent surtout en méprises qui n'ont rien de sérieux, et qui du reste se rencontrent dans toutes les œuvres de l'antiquité, sacrées ou profanes (2).

Citons, pour finir ce sujet, un autre jugement : « Ce n'est guère le cas de parler du style oratoire de l'auteur, dont nous n'avons, à vrai dire, qu'un petit mémoire. Autrement il faudrait dire qu'il se tient généralement à fleur de terre, et quand, une ou deux fois, il s'efforce de s'élever à la hauteur de l'éloquence fleurie et poétique des anciens, on s'aperçoit aussitôt que cela ne coule pas de source (3) ».

III

PROPHÉTIES MESSIANIQUES.

Si quelques-uns n'ont pas voulu voir une prophétie messianique dans le passage d'Aggée souvent cité, II, 8 (4), au moins sous la forme littérale qu'il prend dans la vulgate et qui ne rend pas exactement l'hébreu, il n'en est pas moins vrai que les promesses glorieuses faites au nouveau temple ne se sont réalisées que par la venue du Messie. Tout ce passage a donc un caractère messianique réel (5).

Ce caractère se retrouve aussi dans le dernier discours d'Aggée adressé à Zorobabel. Ce personnage, gouverneur persan de la Judée, avait sans doute (6) été choisi pour cet office parce qu'il était prince de Juda (7), et fils de Salathiel, qui descendait de la famille de David (8). Par suite la souveraineté de David, dans sa condition actuelle d'humiliation, soumise au pouvoir impérial, était continuée et représentée par les fonctions de Zorobabel comme prince et gouverneur de Judée ; ainsi l'accomplissement de la promesse divine touchant la perpétuité de la race de David et de son royaume, était alors associé avec Zorobabel, et reposait sur la conservation de sa famille. A cause de cela la promesse ajoutée qu'à l'époque où Jehovah détruira les royaumes païens, il maintiendra la souveraineté de David dans la personne de Zorobabel. Car il a choisi Zorobabel pour son serviteur.

(1) Reinke, *Der prophet Haggai* p. 23.

(2) Reinke étudie ensuite avec détail, *ibid.*, pp. 23-37, les diverses traductions grecque, syriaque, arabe, latine, le Targum. Cette étude très bien faite ne rentre pas dans notre plan ; aussi la laissons-nous volontairement de côté, en renvoyant au travail de Reinke. V. p. 29 en particulier ce qui concerne la tradition de S. Jérôme.

(3) Reuss, *Les prophètes*, T. II, p. 322.

(4) V. notre commentaire sur ce point.

(5) V. Delitzsch, *Messianic prophecies*, p. 95 ; Richou, *Jésus-Christ et le Messie dans les prophéties de la Bible*, p. 470.

(6) V. Keil, *Commentaire sur Aggée*, in fine.

(7) Esdr. I, 48.

(8) Agg. I, 4.

Par ces mots la promesse messianique faite à David est transférée à Zorobabel et à sa famille parmi les descendants de David; elle sera accomplie en sa personne comme la promesse faite à David que Dieu ferait de lui le plus grand des rois de la terre (1). L'accomplissement de ces prophéties a lieu en Jésus-Christ, fils de David et descendant de Zorobabel (2), dans lequel Zorobabel devient le sceau du Seigneur (3). Jésus-Christ a relevé en effet le royaume de son père David, et ce royaume n'aura pas de fin (4), malgré les humiliations apparentes dont parfois il peut sembler souffrir (5).

IV

BIBLIOGRAPHIE

I. *Catholiques*. ECKIUS (ou Elkius) a commenté Aggée (6), et a joint à son commentaire le sens hébreu et les traductions grecque et latine. Avec REINKE, dont nous avons utilisé et cité souvent l'ouvrage, ce sont les seuls catholiques que nous ayons à citer.

II. *Protestants*. CLINTON (7), PILKINGTON (en anglais) (8), MERCIER (9), l'un des plus savants exégètes du XVI^e siècle, qui a cependant donné de meilleurs commentaires (10); GRYNÆUS (11), BALDWIN (12), WILLIUS (13), VARENIUS (14), REINBECK (15), PFEFFINGER (16), WOKEN (17), SCHEIBEL (18), MOORE (en anglais) (19), KOEHLER (en allemand) (20), BELLUC (en français) (21), PRESSEL (en allemand) (22), Mac Curdy (en anglais) (23).

(1) Ps. LXXXVIII, 27.

(2) Matth. I, 12; Luc, III, 27.

(3) Agg. II, 24.

(4) Luc, I, 32, 33.

(5) V. encore J.-H. Verschuir, *In Hagg. II, 6-9*, Francfort, 1760, in-8, réimprimé dans ses *Dissertationes philolog.-exegeticæ*, 1773; — Deyling, *Observationes sacræ*, pars. 3, § 48 : *Gloria templi posterioris*.

(6) Sahnac, 1538, in-4.

(7) Londres, 1560.

(8) Londres, 1560.

(9) Paris, 1581.

(10) R. Simon, *Histoire critique du V. T.*, Amsterdam, 1685, in-4, p. 439.

(11) Genève, 1581. Son ouvrage a été traduit en anglais par Featherstone, Londres, 1586.

(12) Wittemberg, 1610.

(13) Brême, 1638.

(14) Rostock, 1662. — On lui doit aussi deux dissertations sur Aggée, *ibid.*, 1648.

(15) Brunswick, 1692.

(16) Strasbourg, 1703.

(17) Leipzig, 1719.

(18) Vratislau, 1822, in-4.

(19) New-York, 1856.

(20) Erlangen, 1860, in-8.

(21) Toulouse, 1865, in-8. C'est un *Essai d'introduction*.

(22) Gotha, 1870.

(23) Edinbourg, s. d., gr. in-8.



PROPHÉTIES D'AGGÉE

CHAPITRE I

Le prophète reproche aux Juifs de négliger le Temple pour ne s'occuper que de leurs intérêts particuliers (v. 1-4). — Cette négligence est la cause des maux que Dieu leur a envoyés (v. 5-6). — Il les exhorte à reprendre l'œuvre interrompue de la construction du temple, afin que de nouveaux malheurs ne les frappent pas (v. 7-12). — Encouragés et excités par ces paroles, les Juifs se remettent vaillamment à l'œuvre (v. 13-14).

1. In anno secundo Darii regis, in mense sexto, in die una mensis, factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, ad Zorobabel filium Salathiel, ducem Juda, et ad Jesum, filium Josedec sacerdotem magnum, dicens :

1. Dans la seconde année du roi Darius, le premier jour du sixième mois, le Seigneur adressa sa parole par le ministère du prophète Aggée, à Zorobabel fils de Salathiel, chef de Juda, et à Jésus fils de Josedec Grand-Prêtre.

1. Exhortation à bâtir le temple. Résultat de cette exhortation 1.

CHAP. I. — 1. *In anno secundo*. V. plus bas. — *Darii regis*. דריוש est la forme hébraïque du nom Dâryavush, ou Dârayavush des inscriptions cunéiformes. Ce nom dérive, dit Keil, du zend « dar », sanscrit « dhri », contracté en « dhar ». Il est correctement expliqué par Hérodote, vi, 98, comme signifiant ἐπείκεις, celui qui réprime. Scaliger et quelques rares auteurs ont prétendu qu'il s'agit ici de Darius Nothus. Mais les données contenues dans ce livre (V. la préf., p. 373), prouvent qu'il ne peut être question que de Darius, fils d'Hystaspes, qui régna de 521 à 486 avant Jésus-Christ. — *In anno secundo... in mense sexto*. En admettant les dates données tout à l'heure, c'est en 519 que les événements décrits dans ce chapitre eurent lieu. Le mois est désigné suivant l'ordre de l'année juive; Cfr. Zach. I, 7, vii, 4, viii, 19. C'est le mois d'Elul qui répond à peu près à septembre, et qui, pour parler plus exactement, va de la sixième à la septième lune de l'année. — *In die una mensis*. Le premier jour du mois, dit Hengstenberg, convenait très bien à l'accomplissement de la mission donnée par Dieu à Aggée,

car c'était un jour de fête, où l'attention du peuple était plus facile à attirer. — *Factum est verbum Domini*. Ce n'est pas pour obéir aux hommes que le prophète parle, il obéit à l'ordre de Dieu uniquement. — *In manu*. Par le ministère d'Aggée. Cfr. Os. xii, 11; Exod. ix, 35; xxxv, 29, etc; Act. vii, 35; Galat. iii, 19. — *Aggæi prophetæ*. V. la préf., p. 373. — *Ad Zorobabel*. Sur ce personnage, V. Esdr. ii, 2, iii, 2. זרובבל vient probablement de זרובב בל, poussé, né en Babylone. — *Filium Salathiel*. שאלתיאל, écrit ici comme plus bas ii, 23; I Paral. iii, 17; Esdr. iii, 2; Neh. xii, 1, est écrit d'une manière contractée, שלתיאל, plus loin, v. 12 et 14, ii, 2. Ce personnage, dit Keil, dont le nom signifie la prière de Dieu, ou celui qui est appelé par Dieu à prier, était, d'après I Paral. iii, 17, si nous prenons, assir comme appellatif, fils de Jeconiah (Joiachin), ou si nous faisons d'Assir un nom propre, seulement son petit-fils. Mais, d'un autre côté, d'après I Paral. iii, 19, Zorobabel était fils de Phadaia (hébr. Pedaiah), frère de Salathiel. Enfin, d'après la généalogie donnée par S. Luc, iii, 27, Salathiel n'est pas fils d'Assir ou de Jeconiah, mais de Neri, descendant de David par Nathan. Ces trois assertions différentes peuvent être mises en harmonie au

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Ce peuple dit : Le temps de rebâtir la maison du Seigneur n'est pas encore venu.

2. Hæc ait Dominus exercituum, dicens : Populus iste dicit : Nondum venit tempus domus Domini ædificandæ.

moyen des combinaisons suivantes, si nous nous rappelons la prophétie de Jérémie, xxii, 30 d'après laquelle Jechonias devait être sans enfants qui pussent monter sur le trône de David. Puisque la prophétie de Jérémie s'accomplit, suivant la table généalogique donnée par S. Luc, d'après laquelle le père de Salathiel ne fut pas le père d'Assir ou de Jechonias, descendants de David dans la ligne de Salomon, mais Néri descendant de David dans la ligne de Nathan, il s'ensuit qu'aucun des fils de Jechonias, mentionnés par I Paral. iii, 17, 18, n'eut de fils, mais que le dernier eut seulement une fille, qui épousa un homme de la famille et de la tribu de son père, conformément à la loi d'héritage, Nomb. xxvii, 8, xxxvi, 8, 9, et que cet homme s'appelait Néri, de la tribu de Juda et de la famille de David. De ce mariage naquirent Salathiel, Malkiram, Phadaïas et d'autres enfants. Le plus âgé d'entre eux prit possession de la propriété de son grand père maternel, et fut regardé par la loi comme son fils légitime. Au-si est-il indiqué, I Paral. iii, 17, comme fils d'Assir, fils de Jechonias, tandis que dans S. Luc, il est donné, selon la descendance naturelle, comme fils de Néri. Mais Salathiel semble aussi être mort sans postérité et n'avoir laissé qu'une veuve, ce qui nécessita un mariage leviratique de l'un de ses frères, Deut. xxv, 5-10; Matth. xxii, 24-28. C'est probablement Phadaïas, le second frère de Salathiel qui s'acquitta de ce devoir; il eut de sa belle-sœur Zorobabel et Shimei. Zorobabel fut attribué à la famille de son oncle Salathiel, fut son fils légal et son héritier et continua sa famille. — *Ducem Juda.* בְּחַר יְהוּדָה, comme plus bas, y, 14, ii, 3, 23. Ce nom étranger (V. la préface à Daniel, p. 43, que nous allons compléter ici) indique que le gouvernement civil était désormais occupé par une puissance étrangère; c'était par pure bienveillance que Cyrus le confiait à un Juif. Cfr. Esdr. i, 8, v, 14. Quant à l'étymologie du mot « Pecha », pacha, Keil, d'après Spiegel, conjecture que pecha vient de « pavan », protecteur (de pâ), qui en sanscrit et en ancien persan, se trouve dans des composés tels que Kshatrapavan, et qui, dans l'Avesta, paraît sous la forme abrégée pavan. De là pourrait s'être formé pagvan, comme « dregvat » de « drevat », « huôgva » de « huôva ». A ce propos, Max Muller écrit au Dr Pusey : « Phonétiquement pavão n'

peut pas facilement devenir pagvão ; et quand cela serait, ce mot serait encore très différent de Pechah. L'insertion d'un g devant un v en zend, est tout à fait une anomalie. Elle repose entièrement sur une identification incertaine de « dregvant », mauvais, avec « drvant », car, dans le second exemple, huova est plutôt une corruption de huogva que vice versa. Pavão en zend pourrait signifier protecteur; mais comme le sanscrit pavan, il ne se trouve qu'à la fin de composés. Le seul passage cité pour preuve qu'il est quelquefois un nom séparé me semble contenir un jeu de mots étymologique ». Cette rectification n'est pas inutile, parce que beaucoup de commentateurs, Keil, Reinke, etc., ont admis l'hypothèse de Spiegel. — *Jesum, filium Joseder, sacerdotem magnum.* Ce Jésus ou Josué, Cfr. Esdr. iii, 2, 8, iv, 3, était fils de Josedek, qui avait été emmené par Nabuchodonosor captif à Babylone, I Paral. v, 41. C'est lui qui est mentionné Zach. iii, 1. C'est comme chef du pouvoir civil et ecclésiastique qu'Aggée s'adresse à Zorobabel et à Jésus; c'est sur eux que retombait toute la responsabilité, si l'œuvre ordonnée par Jéhovah ne s'accomplissait pas.

2. — *Hæc ait Dominus exercituum.* Aggée, ainsi que beaucoup de prophètes, emploie toujours cette formule comme introduction à ses messages. L'expression « Jéhovah des armées » ne se trouve pas dans les plus anciens livres de l'Ancien Testament, le Pentateuque, Josué, les Juges; si ces livres étaient contemporains des prophètes, comme le critique rationaliste le soutient, on l'y rencontrerait certainement. — *Populus iste dicit.* Non pas le peuple de Dieu, mais dans un sens dédaigneux, ce peuple-là, ou bien ce peuple indifférent contre lequel va se manifester le déplaisir divin. — *Nondum venit tempus...* Litt. « il n'est pas temps de venir, le temps pour la maison d'être bâtie ». Le peuple invoque sans doute comme excuse de son inaction, l'état des relations avec les Perses, qui ne favorisaient pas la reprise de la reconstruction du Temple. Mais il n'y avait là qu'un prétexte, car il n'était pas difficile de s'assurer des intentions du nouveau roi, Darius, fils d'Hystaspes, à leur égard. Cette inaction n'était donc pas due aux inquiétudes de patriotes zélés et d'adorateurs ardents, mais à l'égoïste indifférence d'un peuple ingrat et sans foi. Kleinert.

3. Et factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, dicens :

4. Numquid tempus vobis est ut habitetis in domibus laqueatis, et domus ista deserta?

5. Et nunc hæc dicit Dominus exercituum : Ponite corda vestra super vias vestras.

6. Seminastis multum, et intulistis parum : comedistis, et non estis satiati : bibistis, et non estis inebriati : operuistis vos, et non estis calefacti : et qui mercedes congregavit, misit eas in sacculum pertusum.

Deuter. 28, 38; Mich. 6, 15.

7. Hæc dicit Dominus exercituum :

3. Alors le Seigneur a adressé sa parole au prophète Aggée, et lui a dit :

4. Est-ce que vous n'avez pas le temps de demeurer dans des maisons lambrissées, pendant que cette maison est abandonnée?

5. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.

6. Vous avez semé beaucoup et vous avez peu recueilli; vous avez mangé et vous n'avez pas été rassasiés; vous avez bu et votre soif n'a pas été étanchée; vous vous êtes couverts d'habits et vous n'avez pas été réchauffés; celui qui a amassé de l'argent l'a mis dans un sac percé.

7. Voici ce que dit le Seigneur

3. — *Et factum est verbum Domini...* La formule introductive des prophéties est répétée pour donner plus de force à l'ordre de Dieu, si contraire à la paresse et à l'indolence du peuple.

4. — *Numquid tempus vobis est...* Par cette interrogation, Dieu fait appeler la conscience du peuple. Les Juifs savent se bâtir des maisons confortables, mais ils ne font rien pour la maison de Jéhovah, leur Dieu. — *In domibus laqueatis*; ספתיים, ces maisons qui en dedans, sont ornées d'œuvres d'art précieuses. Puisque les Juifs peuvent vivre dans des maisons ornées avec goût et avec art, Cfr. Jérém. xxii, 14, III Rois, vii, 7, leur état social n'est pas si malheureux qu'ils y puissent trouver une excuse suffisante pour ne pas s'occuper de rebâtir le Temple. Ce n'est donc pas l'oppression étrangère qui les empêche de penser à la maison de Dieu. Quand même, dit Keil, un édit du Pseudo-Smerdis, cet usurpateur dont le règne ne dura que quelques mois, eut arrêté la reconstruction du Temple, comme certains commentateurs le déduisent de E-dr. iv, 8 24, il ne faut pas oublier que son règne ne dura que quelques mois. Après son renversement et l'avènement au trône de Darius fils d'Hystaspes, un changement eut lieu dans les principes du gouvernement, qui pouvait amener les chefs de Juda à demander la confirmation de l'édit de Cyrus.

5. — *Et nunc hæc dicit...* V. 2. — *Ponite corda vestra super vias vestras.* Cfr. Deut. xxxiii, 46. Faites attention à vos

projets et à vos actions. « Considerate et in memoriam redigite, quæ feceritis, et quæ pa-si sitis ». S. Jérôme.

6. — Les Juifs n'ont pensé qu'à eux-mêmes; ils ont travaillé à leurs maisons, à leurs champs, et ont négligé de bâtir le temple du Seigneur; c'est pour cela que tous leurs efforts ont été infructueux. — *Seminastis multum et intulistis parum.* Il y a ici dans l'hébreu, un infinitif absolu, qui se reproduit dans les membres de phrase suivants, et qui est remarquable; Cfr. Os. i, 2. Selon Kæther, le prophète ne parle que des deux moissons qui se sont produites sous le règne de Darius, fils d'Hystaspes. Mais, d'après ii, 45-47, il est plutôt question des récoltes mauvaises de plusieurs années successives. — *Comedistis... et non estis inebriati.* La bénédiction de Dieu a manqué aux travaux des laboureurs; aussi leurs récoltes ont-elles été insuffisantes. Cfr. Os. iv, 10. — *Operuistis vos et non estis calefacti.* Soit parce que les Juifs n'avaient pas eu le moyen de se procurer de vêtements, soit parce que les hivers avaient été plus rigoureux. Mais les Juifs avaient par dessus tout oublié de faire ce que le Sauveur recommande, chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, Matth. vi, 33. — *Quæ mercedes congregavit...* Tout le travail a été complètement inutile; Cfr. Lévit. xxvi, 26; Os. iv, 10; Mich. vi, 14. Suivant quelques commentateurs, la bourse trouée et l'absence du risque de s'enivrer sont de l'ironie.

7. — V. le 2. 5.

des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies :

8. Montez sur la montagne, apportez du bois, bâtissez ma maison; et elle me sera agréable, et j'y ferai éclater ma gloire, dit le Seigneur.

9. Vous avez espéré beaucoup, et vous avez trouvé très peu : vous avez porté à votre maison, et mon souffle a tout dissipé. Pourquoi? dit le Seigneur des armées. Parce que ma maison est déserte, pendant que chacun de vous s'empresse pour la sienne.

10. C'est pourquoi les cieus se sont fermés et ne vous ont pas donné leur rosée, et j'ai défendu à la terre de rien pousser.

11. Et j'ai fait venir la séche-

Ponite corda vestra super vias vestras :

8. Ascendite in montem, portate ligna, et ædificate domum : et acceptabilis mihi erit, et glorificabor, dicit Dominus.

9. Respexistis ad amplius, et ecce factum est minus, et intulistis in domum, et exsufflavi illud : quam ob causam? dicit Dominus exercituum : quia domus mea deserta est, vos festinatis unusquisque in domum suam.

10. Propter hoc super vos prohibiti sunt cœli ne darent rorem, et terra prohibita est ne daret germen suum.

11. Et vocavi siccitatem super

8. — Aggée recommande à ses concitoyens de changer de conduite et d'entreprendre ce qui sera agréable à Dieu. — *Ascendite in montem*. Ce n'est pas d'une montagne spéciale, et en particulier de la montagne du temple, comme Grotius, Rosenmüller, Maurer l'entendent, qu'il est question ici; ce n'est pas non plus du Liban, comme le veulent Cocceius, Ewald, Henderson; le prophète veut parler seulement d'une montagne quelconque où le bois pousse avec vigueur et abondamment; Cfr. Néh. viii, 45. — *Portate ligna...* Recueillez le bois et les autres matériaux pour bâtir. Le prophète ne parle pas de pierres, parce que la reconstruction des murs du temple était déjà commencée ii, 48; Esdr. iii, 40, v, 46. Ces deux réflexions suffisent à faire rejeter l'opinion de beaucoup de rabbins et d'Hitzig, d'après lesquels, lors de la destruction du temple, les murailles étaient restées debout. — *Et acceptabilis mihi erit*. Dieu se plaira dans le temple reconstruit, il y habitera. — *Et glorificabor*. Je m'y glorifierai moi-même, en faisant répandre de là mes bénédictions sur le peuple, ou plus simplement : j'y serai honoré. « *Ligna hæc mandata sunt nobis ut ponamus corda nostra in viis nostris, ascenlamus in montem rationabilem, et ad singula problemata, congrua de testimoniis scripturarum ligna quærentes, prædiclamus ea, et ædificemus domum sapientiæ in nobis : postquam enim hæc fuerit exstructa, finis ædificationis ejus erit, ut Dominus glorificetur in nobis* ». S. Jérôme.

9. — *Respexistis ad amplius, et ecce factum*

est minus. Parce que, jusqu'à présent, vous avez négligé d'accomplir ce qui vient d'être rappelé au §. 8, et que vous n'avez eu de pensées que pour vos intérêts privés, voici ce qui vous est arrivé : vous avez attendu beaucoup, de grands profits de vos efforts, et tout ce que vous espériez s'est tourné à rien : vous comptiez sur une riche moisson, et vous n'avez rien récolté. — *Intulistis in domum, et exsufflavi illud*. Le peu même que vous aviez récolté ne vous a nullement servi, parce que je l'ai dissipé, comme le vent enlève la paille sur l'aire; ma bénédiction vous manquait. — *Quam ob causam...?* Dieu va expliquer pourquoi cela est arrivé. — *Quia domus mea deserta est...* Répétition du motif indiqué au §. 4 et suiv. : la maison de Dieu ne s'achève pas, et les maisons privées sont non seulement achevées, mais ornées avec le plus grand soin.

10. — *Propter hoc super vos prohibiti sunt cœli...* Non seulement la pluie n'a pas fécondé vos moissons, mais la rosée elle-même vous a manqué. Le ciel a été d'airain, Deut. xxxviii, 23. — *Terra prohibita est...* C'est une des menaces contre les transgresseurs de la loi divine; Cfr. Deut. xi, 47.

11. — *Vocavi*. J'ai fait venir par ma puissance; Cfr. II Rois, viii, 4. — *Siccitatem*. חֶרֶב, Genès. xxxi, 40; Jérém. i, 38. LXX : *μαχάριον*, traduction moins bonne que celle de la Vulgate. Il y a en hébreu un jeu de mots intraduisible : parce que les Juifs ont laissé la maison de Dieu « chârebh », dévastée, §. 9, ils seront punis par « chôrebh », la sécheresse. — *Et super montes...* Rien n'a

terram, et super montes, et super triticum, et super vinum, et super oleum, et quæcumque profert humus, et super homines, et super jumenta, et super omnem laborem manuum.

12. Et audivit Zorobabel filius Salathiel, et Jesus filius Josedec sacerdos magnus, et omnes reliquiæ populi, vocem Domini Dei sui, et verba Aggæi prophetæ, sicut misit eum Dominus Deus eorum ad eos : et timuit populus a facie Domini.

13. Et dixit Aggæus nuntius Domini de nuntiis Domini, populo dicens : Ego vobiscum sum, dicit Dominus.

14. Et suscitavit Dominus spiritum Zorobabel filii Salathiel, ducis Juda, et spiritum Jesu filii Josedec sacerdotis magni, et spiritum reliquorum de omni populo : et ingressi sunt, et faciebant opus in domo Domini exercituum Dei sui.

resse et la stérilité sur la terre, sur les montagnes, sur le blé, sur le vin, sur l'huile, sur tout ce que la terre produit de son sein, sur les hommes, sur les bêtes, et sur toutes les œuvres de vos mains.

12. Alors Zorobabel fils de Salathiel, Jésus fils de Josedec, Grand-Prêtre, et les restes du peuple, entendirent la voix du Seigneur leur Dieu, et les paroles du prophète Aggée, que le Seigneur leur Dieu avait envoyé vers eux ; et le peuple craignit le Seigneur.

13. Et Aggée, l'envoyé de Dieu, dit au peuple de la part du Seigneur : Je suis avec vous, dit le Seigneur.

14. Et le Seigneur suscita l'esprit de Zorobabel fils de Salathiel, chef de Juda, l'esprit de Jésus fils de Josedec Grand-Prêtre, et l'esprit de tous les restes du peuple ; et ils se mirent à travailler à la maison du Seigneur des armées, leur Dieu.

été épargné. — *Et super omnem laborem manuum.* Tout ce que les Juifs avaient essayé de faire venir, à force de travail ; Cfr. Ps. LXXXVIII, 41 et suiv. ; Deut. XXIII, 33.

12. — *Et audivit Zorobabel...* V. 4. Zorobabel entendit et accomplit les ordres du Seigneur ; Cfr. G n. XXII, 18 ; Deut. IV, 30. — *Omnes reliquiæ populi.* Cette portion du peuple, qui était revenue de l'exil ; Cfr. Zach. VIII, 6. — *Et timuit populus...* Le peuple obéit à Dieu parlant par son prophète, et reprit les travaux du temple ; Cfr. Esdr. V, 4, 2.

13. — *Nuntius Domini,* בִּלְאֵךְ, appellation donnée aux prophètes, Nomb. XX, 46 ; Mal. II, 7. — *De nuntiis Domini.* Litt. « dans

la mission de Jéhovah ». Aggée est envoyé par Dieu et ne parle pas en son nom. — *Ego vobiscum sum, dicit Dominus.* Je vous secourrai, je détruirai tous les obstacles qui pourraient s'opposer à cette entreprise. Les Juifs avaient donc été animés d'un repentir sincère, et étaient revenus à Dieu du fond du cœur.

14. — *Suscitavit Dominus spiritum...* Dieu rendit courage à Zorobabel et aux autres chefs de la nation. Cfr. Esdr. I 4, 5 ; I Paral. V, 26, II Paral. XXI, 46. — *Ingressi sunt.* Ils se mirent à l'œuvre avec joie. Dans quelques éditions, le premier verset du chap. suivant est joint avec raison, comme v. 45^a à ce chapitre.

CHAPITRE II

Le prophète, pour consoler ceux qui se plaignent que le temple restauré est moins beau que le temple de Salomon, prédit que ce second temple aura une gloire beaucoup plus grande que le premier (vv. 4-9). — Il promet la prospérité à ceux qui ont pris part à la restauration du temple, et rappelle que tout a été contraire à ceux qui s'en étaient désintéressés (vv. 10-19). — Il annonce enfin de grands changements et fait à Zorobabel des promesses de félicité (vv. 20-23).

1. Le vingt-quatrième jour du sixième mois, la seconde année du règne de Darius.

2. Le vingt-un du septième mois, la parole du Seigneur vint au prophète Aggée en ces termes :

1. In die vigesima et quarta mensis, in sexto mense, in anno secundo Darii regis.

2. In septimo mense, vigesima et prima mensis, factum est verbum Domini in manu Aggæi prophætæ, dicens :

II. La gloire du second temple, II.

CHAP. II. — Ce chapitre contient trois communications divines faites par Aggée au peuple, la première dans le sixième mois, les deux autres dans le septième. La première, vv. 1-9, indique les relations qui existeront entre le nouveau temple et l'ancien. Un nouveau danger, dit Mac Curdy, menaçait de retarder les progrès de l'entreprise, c'était un sentiment de désespoir de la part d'une partie du peuple. Il était naturel que ceux qui avaient admiré la magnificence du premier temple, fussent quelque peu désappointés à la vue de cette nouvelle construction, si inférieure à l'ancienne, et qui devait exciter le sentiment de la décadence nationale, sentiment qui était de nature à se répandre facilement dans une grande partie de la communauté. Ces symptômes nécessitaient ce discours du prophète, qui, malgré les interprétations de détail, doit être considéré comme une noble production du véritable esprit prophétique, et qui est, en outre, de la plus haute importance pour cette période historique où le peuple est sur le point d'entrer. Nous pouvons le considérer sous trois aspects d'après ses trois idées principales : 1^o il doit encourager le peuple dans son humiliation présente ; 2^o il indique les caractéristiques religieuses et morales de la nouvelle ère, pour prouver sa supériorité par rapport aux périodes anciennes de l'histoire d'Israël ; 3^o il prédit la gloire de l'Église catholique de Dieu représentée par le second temple.

1. — *In die vigesima et quarta mensis...* Les Juifs, remplis de joie, de courage et de force, commencèrent la reconstruction du

temple, indiquée au chapitre précédent, v. 44, la seconde année de Darius, le vingt-quatrième jour du sixième mois. Vingt-trois jours séparent donc du premier discours d'Aggée. L'intervalle avait été employé en délibération, en conseils et en préparation. Il est hors de doute que ce verset doit se rapporter au chapitre précédent et le conclure. C'est ce que l'on voit du reste dans plusieurs manuscrits hébreux, dans l'édition des LXX de Tischendorf et dans l'Italique.

2. — Ici commence réellement le second chapitre. — *In septima mense, vigesima et prima mensis.* Entre la date donnée au verset précédent et celle-ci, l'enthousiasme des Juifs avait sans doute diminué. Pour expliquer ce changement, Cocceius, approuvé par Keil, a remarqué que le vingt-et-unième jour du septième mois était le septième et dernier jour de la fête des Tabernacles, dans lequel on devait rendre grâce à Dieu à cause de l'heureuse moisson qu'il avait envoyée. Or, il ne semble point que tel fut le cas cette année. Aussi des paroles de consolation et d'espérance étaient-elles nécessaires. Le peuple devait en effet, dans cette circonstance, se représenter vivement la différence du temps actuel avec les anciens jours où Israël se rassemblait dans les cours du temple, et se réjouissait dans les repas sacrificiels, grâce aux dons qu'il tenait de la bonté de Dieu. A l'époque présente, au contraire, il n'y avait pas d'espoir d'ériger un bâtiment qui rappelât au moindre degré la gloire de l'ancien temple. Aussi, en se rappelant les prophéties d'Isaïe et d'Ézéchiël, qui annonçaient un temple plus glorieux que le premier, on devait avoir de tristes pensées et douter que le temps de la reconstruction

3. Loquere ad Zorobabel filium Salathiel ducem Juda, et ad Jesum filium Josedec sacerdotem magnum et ad reliquos populi, dicens :

4. Quis in vobis est derelictus, qui vidit domum istam in gloria sua prima? et quid vos videtis hanc nunc? Numquid non ita est, quasi non sit in oculis vestris?

5. Et nunc confortare, Zorobabel, dicit Dominus, et confortare, Jesu fili Josedec, sacerdos magne, et confortare, omnis populus terræ, dicit Dominus exercituum : et facite quoniam ego vobiscum sum, dicit Dominus exercituum.

6. Verbum quod pepigi vobiscum cum egredere mini de terra Ægypti : et spiritus meus erit in medio vestrum, nolite timere.

3. Parle à Zorobabel fils de Salathiel, chef de Juda, à Jésus fils de Josedec, Grand-Prêtre, et à ceux qui sont restés du peuple, dis-leur :

4. En reste-t-il parmi vous qui ait vu cette maison dans sa première gloire? et en quel état la voyez-vous maintenant? Ne paraît-elle pas à vos yeux comme n'étant rien?

5. Mais, Zorobabel, soit fort, dit le Seigneur : fortifie-toi, Jésus fils de Josedec, Grand-Prêtre : arme-toi de force, peuple de la terre, dit le Seigneur des armées ; mettez-vous à l'œuvre, parce que je suis avec vous, dit le Seigneur des armées.

6. J'ai fait alliance avec vous, lorsque vous êtes sortis de l'Égypte, et mon esprit sera au milieu de vous. Ne craignez donc pas.

du temple fut vraiment arrivé. Il était donc nécessaire de consoler le peuple attristé. — *Factum est verbum Domini...* La consolation divine fut adressée par Aggée à Zorobabel, à Josué, et au reste de la nation, c'est-à-dire, à tous ceux qui étaient revenus de l'exil.

εξ3. — *Zorobabel... ducem Juda. LXX :* εὐλῆς Ἰσοῦα. — *Jesum...* V. 1, 4.

4. — Le prophète convient de la pauvreté du nouveau temple comparé avec l'ancien ; il continue cependant ses exhortations à la confiance, et promet que le Seigneur sera fidèle à ses paroles. — *Quis in vobis est derelictus...* Aggée s'adresse aux vieillards, qui avaient vu le temple de Salomon dans toute sa gloire, car il y en avait encore de vivants ; c'est ce que nous concluons d'Esdr. III, 12. On pourrait traduire : s'il y en a parmi vous qui aient vu l'ancien temple. — *Et quid vos videtis hanc nunc?* Dans quel état la voyez-vous maintenant? כרה, « quelle », comme Nombr. XIII, 18. — *Numquid non ita est, quasi non sit...* Pour la tournure hébraïque, Cfr. Gen. LXIV, 18 ; Is. XXIV, 2 ; Os. IV, 9. A vos yeux sans doute, le temple n'est rien. « Qui viderunt antiquam domum Dei, et nunc intersunt instaurationi ejus, numquid an comparationem prioris, non talis est ista quæ cernitur, ut quodammodo non esse videatur » ? S. Jérôme.

5. — *Et nunc confortare...* Ne désespérez pas, mais continuez votre œuvre. רוח, Ruth, II, 19 ; Prov. XXXI, 13, continuez courageusement à travailler. Il n'y a pas besoin de

suppléer בללאכה, de I, 44. Ce mot serait mieux sous-entendu après *facite*. — *Quoniam ego vobiscum sum...* Cfr. I, 13.

6. — *Verbum quod pepigi vobiscum...* Ces mots ne sont pas le complément de « facite » du verset précédent. Il est impossible, dit Keil, en réunissant הדבר, « la chose, la parole », à עשו, « faites », du verset précédent, d'obtenir un sens acceptable. Il ne s'agit pas en effet ici de l'alliance et de la fidélité que le peuple a vouée au Seigneur, car elle n'est pas à renouveler maintenant, mais de l'œuvre de la construction du temple qu'il a commencée et qu'il doit maintenant continuer.

— *Cum egredere mini de terra Ægypti.* L'alliance conclue par le Seigneur avec son peuple, lors de la sortie d'Égypte, Cfr. XXXIV, 40, 41. XIX, 5, 6, XV, 26, XXIII, 20, 21, Jérém. VII, 23, subsiste toujours et aura ses effets ; Cfr. Act. VII, 53. Dieu n'y a pas renoncé et il tient à ce que son peuple lui soit fidèle. — *Spiritus meus erit in medio vestrum.*

Il n'est pas tant question ici de l'esprit prophétique dont étaient doués Aggée, Zacharie et Malachie, que de la force divine qui doit soutenir les Juifs dans leur œuvre difficile. Le premier sens est suivi par le Targum, ce qui prouve que les Juifs croyaient toujours à la permanence de l'esprit prophétique dans leur nation. — *Nolite timere.* Cfr. Zach. IV, 6. Puisque Dieu n'abandonne pas son peuple, pourquoi celui-ci craindrait-il ? Dieu se sert de ces mots pour parler aux Hébreux, Exod. XX, 17, lorsqu'il sont épouvantés par les phé-

7. Car voici ce que dit le Seigneur des armées : encore un peu de temps et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et l'univers.

8. J'ébranlerai tous les peuples : ET LE DÉSIRÉ DE TOUTES LES NATIONS VIENDRA : et je remplirai cette maison de gloire, dit le Seigneur des armées.

7. Quia hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc unum modicum est et ego commovebo cœlum et terram et mare, et aridam.

Heb. 12, 26.

8. Et movebo omnes gentes : ET VENIET DESIDERATUS CUNCTIS GENTIBUS : et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum

nomènes qui entourent le Sinaï ; aujourd'hui ils craignent que les promesses ne s'accomplissent pas.

7. — Le Seigneur va faire ses promesses. Si le second temple ne dépasse pas en gloire ou en éclat matériel le temple de Salomon, Dieu promet que malgré cette condition inférieure, il le surpassera de beaucoup par d'autres caractères plus remarquables. — *Adhuc unum modicum est.* עַד אֶחָת כּוֹעֵב הַיּוֹם. On a expliqué différemment ces mots, et par suite l'époque où s'accomplira la promesse de Jéhovah. Le Targum, la Vulgate, Luther, Calvin, Ewald, Hengstenberg, etc., interprètent : comme autrefois, les promesses se réaliseront. Mais il vaut mieux, avec Keil, expliquer ainsi ces mots : bientôt les promesses se réaliseront, et cela arrivera quand le ciel et la terre seront ébranlés. Ce qui ne veut pas dire, comme le suppose Kœhler, s'appuyant sur Hébr. XII, 26, que le Seigneur n'ébranlera plus qu'une fois le ciel et la terre ; le prophète veut simplement en ces mots faire allusion à l'avenir. — *Ego commovebo cœlum et terram...* Ces mots rappellent la secousse que reçut l'univers lors de la promulgation de la loi au Sinaï. Ils prouvent aussi que la prochaine manifestation de Dieu sera plus terrible encore. Car, comme l'indique le verset suivant, la nature inanimée ne sera pas seule à subir l'influence de la force divine : les nations elles aussi seront ébranlées.

8. — *Et movebo omnes gentes.* Nous pouvons conclure de ces mots que l'ébranlement du ciel et de la terre annoncé dans le verset précédent, et rapproché de l'ébranlement de toutes les nations, n'est pas seulement une représentation figurée ou un symbole de grandes agitations politiques, mais a été réel, aussi bien que l'événement qui est maintenant prédit. Mais cette perturbation doit mettre fin à la condition actuelle du monde politique (Cfr. xv. 22 et 23) : Le Seigneur détruira les trônes des rois, anéantira leur puissance, détruira leurs instruments de guerre, et au moyen de révolutions ou de guerres anni-

hilera le monde païen. « Quando primum testamentum dabam, et in Sina monte sum visus, commovi cœlum et terram, et mare Rubrum et desertum, ut vobiscum ponerem testamentum ; nunc autem polliceor vobis, me adhuc cœlum et terram, et mare et aridum commoturum, ut illis commotis moveantur omnes gentes ». S. Jér. — *Et veniet desideratus cunctis gentibus.* Litt. « et viendront le désir de toutes les nations ». Le verbe est construit avec un nom singulier וּבָאן כְּמוֹדָה. Ribera a supposé à tort que les Juifs ont changé le texte et mis le verbe au pluriel dans le dessein de rendre plus difficile la véritable interprétation. M. Vigouroux et beaucoup d'autres commentateurs catholiques voient ici une prophétie messianique. Ils sont en cela de l'avis de Luther et de beaucoup de protestants. Keil oppose à cette manière de voir les objections suivantes. Le pluriel בָּאן, « viendront », ne peut pas facilement s'accorder avec cette manière de voir. Si כְּמוֹדָה était le sujet, comme le veulent beaucoup de commentateurs, nous aurions le singulier. Car la règle que dans le cas de deux noms réunis à l'état construit, le verbe peut prendre le cas du nom gouverné, ne s'applique que lorsque ce nom gouverné contient l'idée principale, de sorte qu'il y a t « constructio ad sensum ». La règle s'appliquerait ici si l'idée principale se trouvait dans « toutes les nations » ; au contraire l'idée principale semble formée par « chemidath ». Aussi Cocceius, Mark et d'autres, ont-ils pris ce mot comme un accusatif de direction : « afin qu'elles (les nations) puissent venir au désir de toutes les nations, c'est-à-dire au Christ ». On ne peut objecter à cela, comme le fait Kœhler, que désigner le Messie comme le désir de toutes les nations serait ou erroné, puisque au temps d'Aggée à peine quelques païens savaient quelque chose relativement à l'espérance israëlitique d'un Messie, ou parfaitement inintelligible pour les contemporains du prophète, surtout si le sens de l'épithète était que les païens devraient aimer ce Messie dans un avenir

9. Meum est argentum, et meum est aurum, dicit Dominus exercituum.

10. Magna erit gloria domus istius novissimæ plusquam primæ, dicit Dominus exercituum : et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.

9. L'argent est à moi, et l'or est à moi, dit le Seigneur des armées.

10. La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées : et en ce lieu je donnerai la paix, dit le Seigneur des armées.

plus ou moins éloigné. Cette dernière remarque est in-soutenable, comme le prouvent les prophéties d'Isaïe et de Michée sur la venue de toutes les nations à la montagne de la maison de Dieu. Après de semblables prophéties, la pensée que les païens aimeraient un jour le Messie ne pouvait pas être inintelligible pour les contemporains de notre prophète. Quant à la première assertion, on n'en trouve pas la moindre preuve. En 520 avant Jésus-Christ, après la dispersion des dix tribus parmi les païens durant deux cents ans, et l'exil des Juifs pendant plus de soixante-dix ans, l'espérance messianique d'Israël ne pouvait être absolument inconnue des nations. On objecterait avec plus de raison que si « chemdâth » était un accusatif de direction, il serait précédé de la préposition « el » pour éviter l'ambiguïté. Mais ce qui est décisif contre cette manière de voir, c'est que la venue des nations au Messie serait une pensée complètement étrangère au contexte, puis-qu'on ne peut, sans explication plus complète, identifier le Messie avec le temple. « Chemdâth » signifie désir, II Paral. XXI, 20, par suite l'objet du désir, ce qui procure à l'homme du plaisir et de la joie. « Chemdâth haggôyim » désigne donc les possessions, les biens des païens, et conformément au v. 9, leur or et leur argent, leurs trésors et leurs richesses. « Chemdâth » ne peut donc être un accusatif de direction; il est le nominatif ou le sujet, et est construit comme un mot collectif avec le verbe au pluriel. La pensée est : l'ébranlement annoncé aura pour résultat ou pour effet d'amener au temple toutes les richesses des païens. Cfr. Is. LX, 5, où la même pensée est exprimée; *ibid.* LX, 44. LXX : καὶ ἕξει τὰ ἐκλεκτὰ παντῶν τῶν ἐθνῶν. Les Pères grecs ont, d'après cette traduction, entendu ce passage non de la personne de Jésus-Christ, mais des Gentils convertis, « Venient electa omnium gentium... Fuerunt enim innumeri ex omni gente, insignes et electi qui crediderunt, et quasi splendida quedam anathemata, seu donaria, in domum Dei congregati, et illi ita decus concipientes, camque gloriosam et celeberrimam reddentes, a Christo viçissim glorificati sunt ». S. Cyrille d'Alex. On pourrait citer aussi

Théodore de Mopsueste. Cette interprétation est admise par Cappelle, Umbreit, Hitzig, Furtz et Reinke. Elle se rapproche, au moins en ce qu'elle renonce à l'interprétation messianique de ce passage, de celle de Keil et de Rosenmüller. — *Et implebo domum istam gloria.* Ce second temple sera aussi glorieux que le premier, parce que Dieu y résidera aussi. Beaucoup de commentateurs rapportent ces mots à la glorification du temple par l'entrée qu'y fit notre Seigneur. Il faut reconnaître, avec M. Vigouroux, que le prophète entend simplement parler du temple du vrai Dieu à Jérusalem, sans distinguer entre le premier et le second; ou bien admettre, avec Keil, etc., qu'il ne veut parler que de la gloire qu'apporteront à ce temple les présents des païens.

9. — *Meum est argentum et meum est aurum...* L'or et l'argent que possèdent les nations païennes appartiennent au Seigneur. Les païens l'apporteront à Jérusalem pour orner le temple. Les Juifs n'ont donc pas à s'inquiéter à son sujet.

10. — *Magna erit gloria domus istius plusquam primæ.* Cette gloire serait, comme on l'a dit au v. 8, celle que donna la venue de Notre-Seigneur au second temple. A quoi l'on objecte que Jésus n'est entré que dans le troisième, reconstruit par Hérode. J.-A. Ernesti, De templo Herodis magni, ad Agg. II, 40, répond qu'Hérode n'avait abattu qu'en partie le temple de Zorobabel. « Si l'on traduit le texte original comme l'a fait la Vulgate, il y a une difficulté, dit M. Vigouroux; elle disparaît en traduisant autrement, comme on en a le droit, à la suite des LXX : La gloire postérieure de cette maison (le temple) sera plus grande que (sa gloire) première. Le temple de Salomon, celui de Zorobabel et d'Hérode, bâtis sur le même emplacement et sur un plan semblable sont considérés comme le même édifice ». Le Dr Pusey est du même sentiment. Un savant juif, Philipson, *Israelitische Bibel*, II, 448 9, se refuse aussi à regarder le temple d'Hérode comme un troisième temple. S. Justin et S. Augustin, suivis par Mac Cardy donnent une autre explication, qui est généralement rejetée : « Hæc prophætia partim jam cori-

11. Le vingt-quatrième du neuvième mois de la seconde année du règne de Darius, le Seigneur parla au prophète Aggée, et lui dit :

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Propose aux prêtres une question sur la loi :

13. Si un homme met un morceau de chair sanctifiée dans le coin de son vêtement, et qu'il en touche du pain, de la viande, du vin, ou de l'huile, ou quelque autre chose à manger ; sera-t-elle sanctifiée ? Non, répondirent les prêtres.

11. In vigesima et quarta noni mensis, in anno secundo Darii regis factum est verbum Domini ad Aggæum prophetam, dicens :

12. Hæc dicit Dominus exercituum : Interroga sacerdotes legem dicens :

13. Si tulerit homo carnem sanctificatam in ora vestimenti sui, et tetigerit de summitate ejus panem, aut pulmentum, aut vinum, aut oleum, aut omnem cibum : numquid sanctificabitur ? Respondentes autem sacerdotes, dixerunt : Non.

pleta cernitur, partim speratur in fine complenda. Movit enim cælum angelorum et siderum testimonio, quando incarnatus est Christus. Movit terram ingenti miraculo, de ipso Virginis partu. Movit mare et aridam, cum et in insulis et in orbe toto Christus annuntiat. Ita moveri omnes gentes videmus ad fidem : Jam vero quod sequitur. Et venit desideratus cunctis gentibus, de novissimo ejus expectatur adventu ». Ailleurs : « Prophetiam Aggæi, qua dixit majorem gloriam futuram domus Dei quam primum fuisset, non in reedificatione templi, sed in Ecclesia Christi esse completam ». — *Et in loco isto dabo pacem*. Si l'on n'adopte pas le sens messianique, cet endroit n'est pas le temple, mais Jérusalem où le temple est bâti, la paix n'est pas la paix spirituelle, mais la paix extérieure, qui, dans sa forme parfaite comprend aussi la paix spirituelle ; Cfr. les passages parallèles, Mich. v, 4 ; Joël, iv, 17 ; Is. LX, 18. Au sens messianique, Notre-Seigneur apportera la paix, qui est un des traits les plus caractéristiques de son règne, Is. ix, 6.

11. — Une nouvelle communication du Seigneur est faite au peuple par le ministère d'Aggée. — *In vigesima et quarta noni mensis*... Trois mois séparent du moment où le peuple a commencé à rebâtir le temple, i, 15, et d'un mois de la seconde prophétie, ii, 2. Le neuvième mois, ou mois de Kislev, Zach. vii, 4, correspond à la période qui va du milieu de novembre au milieu de décembre, lorsque les semences d'hiver commencent à pousser, sous l'influence des pluies d'automne, dont l'abondance semblera au peuple un effet de la bénédiction divine.

12. — *Interroga sacerdotes legem*. Ce n'est pas sur la Loi en général, mais sur une loi particulière, celle du Lévit. x, 40, qu'Aggée doit interroger les prêtres ; Cfr. Deut.

xxxiii, 40 ; Mal. ii, 7. « Sacerdotis est, scire legem, et ad interrogationem respondere de lege. Quod quidem et in Deuteronomio legimus (Deut. xvii, 8 seqq.), ut sic ubi in uribus Israel quæstio fuerit exorta inter sanguinem et sanguinem, inter judicium et judicium, lepram et lepram, contradictionem et contradictionem, eant ad Sacerdotes atque Levitas, et ad Pontificem, qui in diebus illis fuerit constitutus, et quærant ab eo legem Domini, quibus respondentibus faciant quod jubentur.... Hæc prolixius posui, ut tam ex Veteri quam ex Novo Testamento, sacerdotum esse officium noverimus, scire legem Dei et respondere ad quæ fuerint interrogati. Nec simplicitatem et ciborum continentiam in magistro sufficere ; nisi quod ipse facit, possit et alios erudire. Certe quia responsuros puto : hoc eorum esse qui se ab adolescentia præparant ad docendum, frequenter autem judicio Domini, et populorum suffragio in sacerdotium simplices eligi : saltem illud habeant, ut postquam sacerdotes fuerint ordinati, didicant legem Dei, ut possint dicere quod didicerint, et augeant scientiam magis quam opes et non erubescant a laicis dicere, qui noverint ea quæ ad officium pertinent sacerdotum : magisque noctes et dies in Scripturarum tractatu quam in ratiociniis et supputatione consumant ». S. Jérôme.

13. — *Si tulerit homo...* Pour faire comprendre au peuple que c'est à cause de ses péchés que les récoltes lui ont manqué, le prophète fait deux questions dont la réponse lui permettra de faire une application morale à la situation de la nation. — *Carnem sanctificatam*, une part d'une victime consacré à Dieu. *בשר קדש*, comme Jérém. xi, 15. — *In ora vestimenti sui*, le bord du vêtement, comme I Rois, xv, 27 ; Deut. xxii, 42, xxiii, 4. — *Et tetigerit de summitate ejus*, de ce bord de son vêtement. — *Panem...*

14. Et dixit Aggæus : Si tetigerit pollutus in anima ex omnibus his, numquid contaminabitur? Et responderunt sacerdotes et dixerunt : Contaminabitur.

15. Et respondit Aggæus, et dixit : Sic populus iste, et sic gens ista ante faciem meam, dicit Dominus, et sic omne opus manuum eorum : et omnia quæ obtulerunt ibi, contaminata erunt.

16. Et nunc ponite corda vestra a die hac et supra, antequam poneretur lapis super lapidem in templo Domini.

17. Cum accederetis ad acervum viginti modiorum, et fierent decem; et intraretis ad torcular, ut exprimeretis quinquaginta lagenas, et fiebant viginti.

18. Percussi vos vento urente : et aurugine, et grandine omnia

14. Aggée reprit : Si un homme souillé pour avoir touché un cadavre, touche quelqu'une de ces choses, en sera-t-elle souillée? Elle sera souillée, répondirent les prêtres.

15. Alors Aggée dit : C'est ainsi que ce peuple et cette nation sont devant ma face, dit le Seigneur. C'est ainsi que toutes les œuvres de leurs mains et tout ce qu'ils m'offrent en ce lieu est souillé.

16. Rappelez donc en vous-mêmes ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, avant que la première pierre eût été mise au temple du Seigneur.

17. Souvenez-vous que lorsque vous approchiez d'un tas de blé, vingt boisseaux se réduisaient à dix, et que, lorsque vous veniez au pressoir pour en rapporter cinquante outres de vin, vous n'en trouviez que vingt.

18. Je vous ai frappés d'un vent brûlant, j'ai frappé de la nielle et

numquid sanctificabitur? Le pain, ou les autres aliments touchés par ce vêtement deviendront-ils par là-même consacrés à Dieu? — *Respondentes... non.* La réponse des prêtres est négative, car, quoique le vêtement eût été consacré par le contact avec la portion de la victime, Lévit. vi, 20, il ne transmettait pas cependant à son tour cette consécration aux objets qu'il touchait.

14. — *Si tetigerit pollutus in anima.* Si quelqu'un souillé par le contact d'un cadavre. נִפְשׁוֹ traduit par « anima », désigne ici, comme Lévit. xxi, 4, xxii, 4, le corps abandonné par l'âme, un cadavre; Cfr. Nomb. vi, 6; Lévit. xxi, 11. Cette impureté était une des plus graves : elle durait sept jours et ne disparaissait qu'après une double purification, indiquée Nomb. xix, 11 et suiv. — *Numquid contaminabitur?* Tous les objets mentionnés au verset précédent. — *Contaminabitur?* La réponse est correcte. Suivant Nomb. xix, 22, celui qui est souillé par le contact d'un cadavre rend impur tout ce qu'il touche.

15. — *Et respondit Aggæus.* Personne n'a interrogé le prophète, mais עֲנֵה s'emploie de toute continuation du discours. — *Sic populus iste et sic gens ista...* Le peuple d'Israël est semblable à l'homme souillé par le contact d'un cadavre; aussi tout ce qu'il fait, sans

excepter les sacrifices qu'il offre, est-il souillé, c'est-à-dire, désagréable à Dieu. Ce qui a rendu Israël impur c'est la négligence qu'il a mise à construire la maison de Dieu. — *Ibi.* L'autel bâti immédiatement après le retour de Babylone; Esdr. iii, 3.

16. — *Et nunc...* Pensez en vous-même aux malheurs qui vous ont accablés, tant que vous ne vous êtes pas mis courageusement à restaurer le temple.

17. — En ce temps où le travail du temple était négligé, toutes les espérances du peuple relatives à ses moissons étaient trompées : la récolte était moitié moindre qu'on ne l'avait imaginé. — *Acervum viginti modiorum.* Ce dernier mot n'est pas dans l'hébreu, il a été avec raison suppléé par les LXX, σάρκα, et la Vulgate : au lieu de vingt boisseaux, le tas de blé n'en produit que dix. — *Et... ad torcular.* La même chose avait lieu pour le vin. Sur יִקַּב, « pressoir », V. Is. v, 2, et la note.

18. — Ce verset indique la cause qui a amené de si mauvais résultats. C'est Dieu qui a frappé les fruits de la terre de divers fléaux. — *Percussi vos vento urente...* Ces mots sont une réminiscence d'Amos, iv, 9, et les derniers mots du verset semblent aussi se rapporter à ce passage; Cfr. aussi Ps. lxxvii, 47. — *Omnia opera manuum ve-*

de la grêle tous les travaux de vos mains ; et il ne s'est trouvé personne d'entre vous pour revenir à moi, dit le Seigneur.

19. Mais maintenant gravez dans vos cœurs tout ce qui se fera depuis ce jour et à l'avenir, depuis ce vingt-quatrième jour du neuvième mois, depuis ce jour où les fondements du temple ont été jetés ; gravez-le dans votre cœur.

20. Ne voyez-vous pas que les grains n'ont pas encore germé, que la vigne, que les figuiers, que les grenadiers, que les oliviers n'ont pas encore fleuri ? mais, à partir de ce jour, je bénirai tout.

21. Le vingt-quatrième jour du mois, le Seigneur parla à Aggée pour la seconde fois, et lui dit :

22. Parle à Zorobabel chef de Juda, et dis-lui : J'ébranlerai tout ensemble le ciel et la terre.

23. Je renverserai le trône des royaumes, je briserai la force du règne des nations ; je briserai les chariots et ceux qui les montent ; les chevaux et les cavaliers tomberont les uns sur les autres, et le frère sera percé par l'épée de son frère.

opera manuum vestrarum : et non fuit in vobis, qui reverteretur ad me, dicit Dominus.

Amos. 4, 9.

19. Ponite corda vestra ex die ista, et in futurum, a die vigesima et quarta noni mensis : a die, qua fundamenta jacta sunt templi Domini, ponite super cor vestrum.

20. Numquid jam semen in germine est : et adhuc vinea, et ficus, et malogranatum, et lignum olivæ non floruit : ex die ista benedicam.

21. Et factum est verbum Domini secundo ad Aggæum in vigesima et quarta mensis, dicens :

22. Loquere ad Zorobabel ducem Juda, dicens : Ego movebo cælum pariter et terram.

23. Et subvertam solium regnorum, et conteram fortitudinem regni gentium : et subvertam quadrigam, et ascensorem ejus : et descendent equi, et ascensores eorum : vir in gladio fratris sui.

strarum. Les moissons semées et les vignes plantées et cultivées par les Juifs. — *Et non fuit in vobis...* La colère et les châtements n'ont pas eu plus de résultats que l'amour et les bienfaits.

19. — Aggée invite maintenant le peuple à se rappeler, en regard de ce tableau, l'époque qui a suivi la reprise des travaux du temple — *Ponite corda vestra... noni mensis.* Ces mots offrent grammaticalement une certaine difficulté, mais le sens est rendu très clair par les mots suivants : *a die qua fundamenta...*, qui indiquent bien de quelle époque le prophète veut parler.

20. — Jusque là, vous n'aviez rien pu récolter, mais à partir de ce jour je vous ai bénis et je continuerai à vous bénir. — *Numquid jam semen in germine est.* Il n'y avait plus de grain dans les greniers, כגורה. En outre tous les fruits de la terre avaient été perdus. — *Ex die ista benedicam.* Les bénédictions

reprennent dès le jour même où les Juifs se remettent aux travaux du temple.

21. — Ici commence le dernier discours d'Aggée, prononcé le même jour que le précédent et qui promet à Zorobabel, représentant de la maison de David, la protection de Dieu.

22. — *Zorobabel, ducem Juda.* V. Aggée, 1, 4. — *Ego movebo cælum...* V. plus haut, §§. 7 et 8.

23. — *Subvertam solium regnorum.* Le trône, au singulier, est une expression collective pour le trône de chaque royaume. Le trône est le symbole de la monarchie ; Cfr. Dan. vii, 27. — *Fortitudinem regni gentium.* Litt. « la puissance des royaumes des nations ». — *Et subvertam quadrigam...* Les armées païennes sur lesquelles les puissances du monde fondent leur existence, seront détruites. — *Vir in gladio fratris sui.* Ces puissances se détruiront mutuellement et

24. In die illa, dicit Dominus exercituum, assumam te, Zorobabel, filii Salathiel, serve meus, Dicit Dominus : et ponam te quasi signaculum, quia te elegi, dicit Dominus exercituum.

24. En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, je te prendrai sous ma protection, Zorobabel, fils de Salathiel, mon serviteur, dit le Seigneur, et je te garderai comme le sceau de mon cachet, parce que je t'ai choisi, dit le Seigneur des armées.

s'annihilent l'une par l'autre ; Cfr. Ezéch. xxxviii, 21 ; Zach. xiv, 13.

24. — *In die illa*. Quand la puissance des nations aura ainsi été détruite. — *Assumam te*, je te prendrai sous ma protection. Cfr. Deut. iv, 20, ou לקח a ce sens, et Ps. xlviii, 16, lxxii, 24. — *Serve meus*. Zorobabel mérite ce titre pour sa fidélité à exécuter les ordres de Dieu et pour le zèle qu'il déploie dans la reconstruction du temple. — *Ponam te quasi signaculum*. הותם, le sceau qui est si employé en Orient. La signification de cette explication figurée, dit Keil, est évidente, d'après l'importance du sceau aux yeux d'un oriental, qui est accoutumé à le porter constamment sur lui, et à en avoir soin comme d'un bien inestimable. On retrouve la même idée dans le Cant. des Cant. viii, 6 ; Cfr. aussi Jérém. xxii, 24. De là nous trouvons dans le passage en question

cette pensée que le jour où Dieu aura détruit les royaumes de la terre, il fera de Zorobabel le sceau inséparable de son propriétaire, c'est-à-dire, qu'il lui fera une situation où il demeurera inséparablement uni à lui, qu'il ne le repoussera jamais, et qu'il en prendra soin comme d'un bien précieux. Telle est l'explication de Menochius, Koehler et Keil. Nicolas de Lyre, etc., proposent un autre sens : Dieu fera de Zorobabel le signe de son alliance avec le genre humain. Pour Tirin, c'est le Christ, descendant de Zorobabel, qui sera ce signe de l'alliance divine. On peut en effet voir dans ces paroles et dans celles qui suivent, *quia elegi te*, Cfr. Ps. lxxvii, 70, l'assurance de la continuation dans la ligne de Zorobabel des promesses faites à David et à sa race, et de leur accomplissement dans Jésus-Christ, arrière petit-fils de Zorobabel, Matth. i, 12, Luc. iii, 27.

IMPRIMATUR

† L. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisiis, 6^a augusti, 1883.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. CLXXIV, n. 9) la protestation suivante :

Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt universa, reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare.

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR